

# Protection des données: les USA s'imposent face à l'Europe : la saga de l'accord Privacy Shield entre l'Union européenne et les Etats-Unis continue

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 2120

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023408>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fiscalité en cas de déséquilibre. En revanche, le RBI spécifique pourrait être financé par une taxe sur les transactions financières électroniques, par une taxe sur les plus-values mobilières et immobilières. La liste des mesures de financement n'est bien sûr pas limitative.

Enfin, *last but not least*, le RB pourrait être une solution alternative temporaire à l'échec des mesures non conventionnelles des banques centrales: la Banque nationale suisse mène une lutte héroïque contre la force du franc qui menace d'asphyxier l'industrie exportatrice et la Banque centrale européenne peine à faire boire un âne qui n'a pas soif. Le RB serait le bon substitut à la manne céleste qui

consiste à faire tomber la «*monnaie hélicoptère*» sur la population pour la forcer à dépenser, dans l'espoir d'éloigner le spectre de la déflation.

Cependant, dans le cas de la Suisse, on pourrait se passer de ces deux options dans la mesure où la relance budgétaire via des dépenses dans les infrastructures, le soutien public à la formation, à l'innovation et à la recherche fondamentale, est une alternative, compte tenu du bon état des finances publiques au niveau confédéral et de la flexibilité autorisée par la Constitution.

En résumé, le RBI est une utopie. Comme toujours, les utopies sont plus utiles par les actions réformatrices qu'elles

inspirent plutôt que par leur concrétisation proprement dite. Quel que soit le sort que le souverain réservera à l'initiative populaire pour le RBI, celle-ci a au moins le mérite de susciter un vrai débat.

Elle invite à la réflexion sur la nécessité d'adapter et de moderniser le système de protection sociale actuel, afin de mieux gérer les conséquences sociales que provoque le bouleversement du monde économique, et donc de rendre les ajustements nécessaires le moins douloureux possible pour le plus grand nombre.

*Noël Benalou est enseignant de mathématiques, ancien militant du parti communiste français.*

## Protection des données: les USA s'imposent face à l'Europe

La saga de l'accord *Privacy Shield* entre l'Union européenne et les Etats-Unis continue

Jacques Guyaz - 27 avril 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29256>

Les relations entre l'Europe et les Etats-Unis à propos de la protection des données personnelles sont très houleuses. Le sujet intéresse assez peu les médias et le grand public. Il soulève pourtant des questions fondamentales sur le droit à la confidentialité et à la liberté de notre vie privée ([DP 2114](#)).

Une [conférence de presse](#) vient de révéler les principaux

éléments de l'accord *Privacy Shield* entre l'Union européenne et les USA, qui doit encore être ratifié, côté européen, par le Parlement et le Conseil des ministres.

Le gouvernement américain [«affirme»](#) l'absence d'une surveillance de masse et indiscriminée. Evidemment, cela ne signifie pas qu'il n'y en a pas eu, mais implique une totale croyance en la bonne foi

de l'Amérique. Or la confiance réciproque demeure manifestement faible.

Au sein de l'Union européenne existe un groupe dit G29, en référence à l'article 29 d'une directive de l'Union sur la protection des données, qui institue une commission comprenant toutes les autorités nationales de protection des données. La présidente de ce groupe estime que le texte

soumis à ratification est [trop complexe](#), difficile à comprendre et accompagné de surcroît de nombreuses annexes qui se contredisent. Si la présidente du groupe spécialisée de ces questions au sein de l'Union s'exprime ainsi, que dire de l'amateur éclairé qui essaie de comprendre! Ainsi, les entreprises auxquelles le gouvernement américain demandera des données doivent être en mesure d'indiquer le nombre approximatif de requêtes qui leur ont été transmises. La présence du terme «*approximatif*» paraît tout de même assez déconcertante.

S'ils soupçonnent une diffusion

illicite de leurs données personnelles, les habitants de l'Union européenne auront la possibilité de déposer une [requête](#) auprès des entreprises qui détiennent ces données. Ces sociétés devront leur répondre dans un délai de 45 jours. Une voie de recours est également ouverte auprès de l'autorité nationale de protection des données qui travaillera avec le Département américain du commerce. Il faudra en outre mettre en place un mécanisme de médiation dont il est précisé qu'il sera indépendant des services nationaux de sécurité («*intelligence community*»).

Peut-on se sentir vraiment rassuré? En tous les cas, une

personne qui envisagera de déposer plainte à propos de l'usage de ses données privées devra avoir les moyens de se payer les services d'un cabinet d'avocats américain.

Et la Suisse? Cet accord concerne uniquement l'Union européenne. Notre pays a-t-il intérêt à reprendre cette dangereuse usine à gaz dont la mise en application demeure loin d'être acquise? Nous pourrions éventuellement donner une réponse positive à cette question si nous n'avions pas l'impression, visiblement partagée par le groupe G29, qu'il s'agit pour les Etats-Unis d'une manière relativement polie et civilisée de tordre le bras à l'Europe.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Votation sur l'asile: le oui du cœur et de la raison**

<http://www.hev-schweiz.ch/politik/immobilienmarkt/wohnpolitik/artikel/enteignungen-aus-dem-asyrecht-offener-brief-des-hev-schweiz/>

[https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/gesetzgebung/aend\\_asylg\\_neustruktur.html](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/gesetzgebung/aend_asylg_neustruktur.html)

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asy/beschleunigung.html>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin--ie-verhandlungen?SubjectId=34979#votum23>

[http://www.lecourrier.ch/138321/pour\\_stopexclusion\\_cette\\_reforme\\_n\\_a\\_rien\\_d\\_un\\_progres](http://www.lecourrier.ch/138321/pour_stopexclusion_cette_reforme_n_a_rien_d_un_progres)